

victorieuse, pour la justice, la civilisation et la liberté, et qui pendant plus de quatre années, dans une guerre incomparable dans l'histoire de l'humanité, a étonné l'univers par la résistance admirable qu'elle a opposée à la barbarie allemande? Enfin, nous sommes fiers d'être les descendants des premiers habitants, des premiers colons de ce pays. Nos ancêtres ont combattu longtemps pour le drapeau de la France, mais monsieur l'Orateur, lorsque ce drapeau dût repasser les mers vaincu, mais toujours éclatant d'honneur et de gloire, est-ce que l'histoire ne nous apprend pas que nos ancêtres donnèrent à leur nouvelle patrie la même vaillance et le même dévouement?

Monsieur l'Orateur, je n'ai pas l'intention,—je n'en ai pas la compétence, d'ailleurs,—de faire un cours d'histoire, mais il me fait plaisir de rappeler qu'à la dernière session un honorable membre de l'autre côté de cette Chambre, fatigué sans doute des attaques réitérées que l'on faisait à tout propos contre la race canadienne française, a rappelé à ses amis la part prise par les Canadiens français dans notre histoire; il a rappelé les dates de 1775 et de 1812. Il me fait plaisir de rappeler aussi que plusieurs autres membres de l'autre côté de cette Chambre, ceux dont la réputation de francophobes est le plus répandue dans tout le pays, ont déclaré, ici, dans cette Chambre qu'il n'y avait pas de meilleurs, de plus vaillants soldats sur le champ de bataille que le soldat canadien français. Un témoignage semblable, exprimé par la bouche de ceux que l'on croit être nos pires ennemis, ne peut que nous réjouir car ça ne peut être autre chose que l'expression d'une vérité éclatante.

Monsieur l'Orateur, si la chose eût été possible, si nous n'avions pas voulu rester canadiens avant tout, si nous avions perdu la tête, jusqu'au point de vouloir sacrifier l'œuvre de plusieurs siècles de pénibles efforts, vous seriez tous convaincus aujourd'hui que le sang qui coule dans les veines qui coule dans les veines de la jeunesse du soldat du glorieux 22e, est le même sang canadienne française.

Mais, on nous accuse de ne pas avoir fait notre devoir dans la guerre qui vient de finir. Pourquoi cette accusation, quand nous sommes bien convaincus que le Gouvernement a fait tout ce qu'il a pu pour empêcher les Canadiens français de s'enrôler? Nous sommes parfaitement convaincus, et je le déclare avec la plus grande sincérité, que le Gouvernement aurait été heureux, aurait été content, aurait préféré que les Canadiens français prissent une

attitude contraire à celle qu'ils ont prise, afin de pouvoir soulever davantage les préjugés de race. Je ne veux pas entrer dans les détails de l'organisation générale du début de la guerre. Tous les faits ont été mis au jour déjà, au cours de la dernière session, et je me bornerai, monsieur, à exposer devant cette Chambre et devant le pays ce qui s'est passé dans mon comté à cette époque et ce qui s'en est suivi. Voici les faits. Un officier a été envoyé à Chicoutimi pour faire du recrutement. Il ouvrit un bureau et, comme il y a à Chicoutimi, comme partout ailleurs malheureusement, quelques paresseux, quelques découragés, heureusement très rares chez nous,—mais, tout de même, il y en a, dans les meilleures familles, dans les grandes familles, il y a toutes sortes de caractères souvent.—Eh bien, ce sont ceux-là qui ne voulaient pas travailler, des paresseux, qui se sont enrôlés les premiers, malheureusement. Des jeunes gens bien recommandables, de bonne famille, auraient désiré revêtir l'uniforme, mais en sachant qu'ils seraient obligés de vivre pendant un temps plus ou moins long en compagnie de ces découragés, ils hésitèrent avant de s'enrôler. C'est pourquoi les citoyens de Chicoutimi, désireux que le comté fasse,—non pas son devoir parce que nous ne nous croyions pas obligés,—mais fasse généreusement sa part, comme toutes les autres parties du pays, en recrutant le plus grand nombre possible de jeunes gens, ces citoyens ont créé un mouvement dans le but d'obtenir du Gouvernement que le recrutement soit fait par le 18e régiment de Chicoutimi, et les officiers de ce régiment, qui connaissaient toute la jeunesse de cette région de Chicoutimi et du lac Saint-Jean. Monsieur Girard, ancien député de Chicoutimi, a été prié de se faire l'interprète, auprès des autorités militaires, de ces citoyens. Mais c'était alors pendant la campagne électorale qui se poursuivait dans le comté de Dorchester; et M. Girard y prenait une grande part. Dans tous les cas, ç'a n'est qu'au bout de 4 ou 5 semaines, peut-être plus, que M. Girard a accusé réception de cette requête. Et nous n'avons entendu parler de rien par la suite. Le recrutement a continué à se faire de la même manière et nous avons cependant été surpris de voir combien de jeunes gens de toutes les paroisses du comté de Chicoutimi, du lac Saint-Jean et du Saguenay se sont enrôlés, sous les circonstances les plus malheureuses. Un bon nombre aujourd'hui dorment leur dernier sommeil dans la terre de France. Je dis donc que nous